



**PROGRAMME PS POUR LES ELECTIONS
PROVINCIALES 2018**

PROVINCE DE LIÈGE

**AVEC
NOUS,** **POUR** UNE
PROVINCE
SOLIDAIRE
& CRÉATIVE



Sommaire

INTRODUCTION	3
1. LA DEFENSE DU SERVICE PUBLIC ET DE L'EMPLOI	5
2. LA POURSUITE DE LA REFLEXION SUR LA REFORME DE L'INSTITUTION PROVINCIALE	5
3. L'ENSEIGNEMENT	6
4. LA FORMATION	8
5. LA CULTURE	9
6. LE SPORT	10
7. LA SANTE	11
8. LE SOCIAL	12
9. LE TOURISME	12
10. L'AGRICULTURE ET LA RURALITE	13
11. L'AIDE AUX COMMUNES	14
12. LA SECURITE CIVILE	15
13. LA COMMUNAUTE GERMANOPHONE	15
14. LES AINES	16
15. LES JEUNES	16
16. L'ECOSOCIALISME	17
17. L'ECONOMIE	18
18. LE SCHEMA DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL	19



AVEC NOUS, POUR UNE PROVINCE SOLIDAIRE ET CRÉATIVE

Loin des théories économiques qui produisent des inégalités toujours plus grandes, loin des rêves qui proposent des solutions irréalistes, loin des propos intolérants et des actes de haine quels qu'ils soient, le citoyen a besoin d'un discours clair et responsable qui lui assure sécurité et progrès social.

Désireux de solidarité et de créativité dans l'action publique, le citoyen entend aujourd'hui que ses préoccupations, personnelles et collectives, soient mieux prises en compte à l'heure de la révolution numérique et de la transition environnementale.

Le PS relèvera ce challenge, notamment à la Province en faisant preuve de solidarité et de créativité mais aussi de force de persuasion et d'innovation pour garantir un service public de qualité et poursuivre la nécessaire réforme de l'institution provinciale.

Avec une Province en évolution permanente, avec un développement des partenariats entre la Province et les communes, avec une volonté de fonctionner en réseau sur tout le territoire provincial et dans tous les domaines qui façonnent la vie quotidienne des citoyens, ce sont les souhaits des aînés, des jeunes, des travailleurs, des demandeurs d'emploi, des personnes précarisées, malades ou handicapées que le PS rencontrera ainsi.

Avec nous, pour une Province solidaire et créative ! Voilà nos convictions, nos engagements pour emporter l'adhésion de toutes et de tous.

Le PS mènera ce combat électoral à l'inverse de ceux qui prônent la disparition des Provinces :

- POUR défendre le secteur public et des services de qualité,
- POUR améliorer en permanence le fonctionnement de la Province,
- POUR garantir l'emploi public,
- POUR générer une dynamique de création d'emplois,
- POUR maintenir un enseignement provincial démocratique et humaniste,
- POUR poursuivre des formations provinciales pour tous,
- POUR valoriser la création dans toutes ses expressions,
- POUR soutenir tous les sports et les sportifs,
- POUR mettre en œuvre un développement territorial durable,
- POUR connecter les mondes rural et urbain,
- POUR instaurer l'écosocialisme de demain,



- **POUR protéger les plus fragiles,**
- **POUR promouvoir un réseau de maisons médicales,**
- **POUR des aînés connectés et acteurs de la société,**
- **POUR faire de la Province de Liège la 1^{ère} destination wallonne,**
- **POUR instaurer un dialogue permanent entre la Province et les communes,**
- **POUR mettre en place un dispositif unique de sécurité civile,**
- **POUR appliquer un schéma d'ensemble pour l'avenir du territoire provincial,**

- **POUR UNE PROVINCE SOLIDAIRE ET CRÉATIVE**

L'enjeu du 14 octobre est donc simple mais primordial. Le PS doit rester la première force en Province de Liège. Si l'objectif n'était pas rencontré, cela signifierait que l'initiative serait confiée à ceux qui remettent en cause l'institution provinciale, à ceux qui n'auront aucun état d'âme à la voir disparaître, à ceux qui ne se soucient pas de l'avenir de son personnel.

Nous avons donc, toutes et tous, un rôle à jouer pour que les citoyens, le monde associatif, les communes, les entreprises puissent encore disposer des services de la Province, rendus par un personnel bien formé et de proximité.

Rassemblons-nous derrière quelques propositions fortes pour combattre les inégalités par les actions d'une Province solidaire et créative.

Nous partageons l'essentiel !



1. LA DEFENSE DU SERVICE PUBLIC ET DE L'EMPLOI

Le PS est le seul parti représenté au Conseil provincial qui défende véritablement le secteur public, la Province et par voie de conséquence les services de qualité qu'elle rend quotidiennement à la population. Afin de garantir un service public optimal, les emplois provinciaux actuels ainsi que les perspectives de carrière des agents seront dans tous les cas préservés.

Le PS s'engage également à développer encore diverses politiques provinciales qui suscitent le maintien ou la création d'emplois en dehors de l'institution (tourisme, parc d'activités économiques, enseignement qualifiant et professionnalisant, formations pour tous, soutien aux milieux associatifs, investissements immobiliers, souci du développement durable, ...).

La Province de Liège c'est 6.000 emplois dont 3.000 enseignants. A l'heure où le service public est démantelé partout en Europe, y compris en Belgique, le PS est le seul à défendre l'institution provinciale et donc ces 6.000 collaborateurs et leur travail au quotidien !

2. LA POURSUITE DE LA REFLEXION SUR LA REFORME DE L'INSTITUTION PROVINCIALE

Engagements :

Le PS demande une rationalisation et une clarification des attributions de compétences entre les différents niveaux de pouvoirs publics (Région, Fédération Wallonie-Bruxelles, Province, intercommunales, communes). Cette redistribution doit se faire selon le principe de la subsidiarité c'est-à-dire que la compétence doit être exercée là où elle est la plus efficace à être exercée. Il faut maintenir la volonté de répondre aux besoins des citoyens avec une politique de proximité cohérente.

Pour le PS, être spécifique et faire mieux sera le leitmotiv de la Province de demain. Cela signifie plus de spécialisation et d'expertise encore en développant systématiquement un travail en réseau qui permet d'apporter le meilleur service public au plus près des citoyens. C'est ainsi que l'on organisera la nécessaire cohérence provinciale à l'échelle du territoire.



Propositions :

- Soulager les finances communales en transférant progressivement à la Province la compétence des services d'incendies ;
- Diminuer le nombre de structures paraprovinciales en ne conservant que celles qui permettent un gain d'efficacité et de ressources par rapport au travail qui serait effectué par l'administration provinciale ;
- Poursuivre le travail afin d'atteindre une efficience au niveau de l'administration provinciale en favorisant la transversalité des services ;
- Doter la supracommunalité d'un financement régional pérenne complémentaire à celui de la Province permettant la mise en œuvre de la stratégie de développement territorial.

3. L'ENSEIGNEMENT

Engagements :

L'Enseignement est le premier métier de la Province et le premier lieu où (l'enfant) le jeune appréhende la société. Pour un Pouvoir organisateur comme la Province de Liège, il s'agit donc d'un enjeu majeur.

De plus en plus de défis doivent être relevés par le monde de l'enseignement. La société évolue à une vitesse telle que nos écoles et les centres de formation doivent s'adapter en permanence et souvent prévoir les changements structurels dans les besoins du monde socio-économique.

L'Enseignement provincial doit sans cesse réaffirmer et renforcer sa spécificité intrinsèque de former ses élèves, citoyens en devenir, quelles que soient leurs convictions personnelles et familiales ou leur genre, dans un esprit de neutralité active tout le long de leur cursus scolaire.

Cette neutralité s'active par la capacité de l'Enseignement provincial à développer l'esprit critique, la responsabilité et l'implication de tous et toutes ses élèves dans le monde qui les entoure.

Dans un paysage structurel qui doit tenir compte du nouveau Pacte pour un Enseignement d'Excellence, nous réaffirmerons la pertinence et l'expertise de l'enseignement provincial secondaire pour les formations du qualifiant. Il en est de même du professionnalisant pour l'enseignement supérieur. Le PS est contre le démantèlement de l'enseignement qualifiant !



Pour le PS, la spécificité fondamentale de l'enseignement provincial est d'enseigner la théorie et de la pratiquer. Cela permet de rester au plus près des demandes des entreprises et du marché de l'emploi.

Propositions :

- Garantir un enseignement qualifiant de haut niveau en plein exercice et en promotion sociale, en valorisant les métiers techniques et scientifiques, en modernisant le matériel mis à disposition, en mettant en œuvre des collaborations entre la Province, les entreprises et les Centres de Technologies Avancées (CTA) en vue de développer l'enseignement ordinaire et en alternance mais en assurant aussi la maîtrise des compétences générales ;
- Spécialiser les centres scolaires en centre d'excellence technique afin de mutualiser les moyens et de disposer d'équipements performants ;
- Créer une crèche d'entreprise au sein de l'institution provinciale qui allierait pédagogie et service au personnel, savoir-faire et apprentissage au Lycée technique provincial Jean Boets ;
- Poursuivre l'entretien de l'ensemble des bâtiments scolaires et investir dans du matériel et de l'équipement à la pointe de la technologie ;
- Créer un hall de sports au Lycée technique provincial Jean Boets ;
- Amplification des partenariats avec les entreprises afin de rencontrer les réalités des besoins de nos entreprises notamment par un accroissement des stages et la création de sections ;
- Formation progressive et systématique aux premiers secours et à la gestion de conflits par la Maison provinciale de la Formation à destination des agents provinciaux mais également des élèves de l'enseignement provincial ;
- Accroître des liaisons primaire-secondaire afin que les jeunes découvrent les métiers qualifiants en développant des partenariats privilégiés avec certaines écoles primaires ;
- Renforcer des programmes d'échanges européens et mondiaux ;
- Par l'aide à la réussite, accompagner des étudiants dans leur cursus et dans leur recherche d'emploi (Job Day,....) ;
- Développer la démarche qualité dans le secondaire et dans le supérieur ;
- Renforcer le soutien aux écoles des devoirs ;
- Développer l'offre en circuits courts au sein des cuisines des établissements scolaires provinciaux ;
- Améliorer le climat scolaire par l'utilisation de méthodes traitant le harcèlement et l'insécurité (création d'une cellule en partenariat avec OPENADO) et renforcer les actions visant au bien-être ;
- Ramener les familles au cœur des écoles par une collaboration au sein de conseils de participation actifs ;



- Accentuer l'usage des langues dans l'enseignement qualifiant notamment pour disposer d'une possibilité d'emploi ou de stages dans les pays et régions frontaliers ;
- Accroître les possibilités de création de sections dans le secondaire et le supérieur (suppression des moratoires) et permettre de répondre plus rapidement aux besoins des nouveaux métiers et aux métiers en évolutions ;
- Défendre l'enseignement qualifiant et lutter contre le démantèlement de la filière technique ;
- Privilégier toutes les synergies possibles entre les différents pouvoirs organisateurs publics de l'enseignement en province de Liège.

4. LA FORMATION

Engagements :

Le PS veut garantir la sécurité de ses citoyens qui est l'un des devoirs d'un pouvoir public. La Province de Liège y contribue grandement en proposant des formations de qualité pour ceux qui participent à la protection de la population. L'École de Police, l'École du Feu et l'École provinciale d'aide médicale d'urgence sont autant de fleurons pour lesquels il faut tout mettre en œuvre afin qu'ils disposent des locaux permettant les meilleures techniques d'initiation, de perfectionnement et de simulation pour ces différentes disciplines demandant des savoir-faire adaptés et des matériels de dernière génération.

Propositions :

- Accroître et renforcer l'action des centres psycho-médico-sociaux (PMS) et de la promotion de la santé l'école (PSE) ainsi que les services d'accrochage scolaire sur l'ensemble du territoire provincial au travers de ses maisons de la guidance ;
- Renforcer l'aide aux communes en formant le personnel administratif via l'École Provinciale d'Administration ;
- Réduire la fracture numérique en étendant le public cible du MobiTic qui propose de lutter contre la fracture numérique ;
- Travailler encore plus de concert avec les zones de secours, de police des communes afin d'accroître les partenariats ;
- Maintenir l'excellence des formations proposées tout en veillant à rencontrer l'évolution des besoins de la société ;
- Créer des centres d'exercices destinés aux métiers de la sécurité ;



- Renforcer la compétence formation pour la Province et la positionner comme opérateur principal pour les écoles de métiers de sécurité ;
- Contribuer au renforcement de la formation de base et continuée des enseignants, notamment au travers de l'école supérieure de pédagogie.

5. LA CULTURE

Engagements :

En matière de Culture, la Province de Liège est devenue, au fil des années, un opérateur à part entière, porteur de projets novateurs dans de nombreux champs artistiques tels que la musique avec Ça balance, le cinéma avec CLAP ou encore le design avec Reciprocity et la BD avec Page 1.

La politique culturelle que le PS veut mener est marquée par deux objectifs clairs : le soutien à la création et aux artistes ainsi que l'accès à l'expression culturelle pour le plus grand nombre. La médiation envers les publics est un enjeu fondamental à accentuer.

La Province est également à la tête de lieux dédiés à la Culture tels que le Musée de la Vie wallonne. Véritable Musée de société qui propose aux visiteurs un parcours permanent et des expositions temporaires qui interrogent le citoyen dans sa vie quotidienne et dans les enjeux actuels de notre société.

Le Pôle Bavière, avec sa spécificité liant culture et économie viendra demain parfaitement compléter le paysage des lieux de création de la Province de Liège.

Propositions :

- Evolution du projet de Pôle Bavière : une infrastructure innovante composée de trois piliers : le centre de ressources, l'exploratoire des possibles et la pépinière d'entreprises qui ont comme fil conducteur le numérique et l'écriture. Notre ambition est d'en faire un « tiers-lieu créatif », c'est-à-dire un lieu d'échange, de croisement d'individus et de disciplines ;
- Créer un réseau de « tiers-lieu » (environnements sociaux qui viennent après la maison et le travail) dans les différents arrondissements de la Province. Outre le Pôle Bavière, l'OM à Seraing sera consacré à la musique. Un projet pourrait voir le jour à Verviers ainsi qu'à Marchin avec le Pôle wallon des arts du cirque ;
- Création d'une « Maison de la Bande-Dessinée » au sein du Pôle Bavière ;



- Création d'un Festival littéraire ayant comme fil conducteur les archives et la correspondance ;
- Continuer un travail de médiation important relatif à la lecture publique en favorisant la mise en commun des catalogues, en organisant des activités de sensibilisation à la lecture, en continuant le service de Bibliobus qui va dans les communes à la rencontre des citoyens ;
- Positionner le Musée de la Vie Wallonne comme tête de réseau des Musées de société en Wallonie. Pour ce faire, poursuite de la numérisation des archives, concrétiser un centre de conservation et de diffusion du patrimoine provincial, proposer des expositions en lien avec la société actuelle et avec notre patrimoine. Parmi les thématiques prévues pour les années à venir : le sucre, les motos, le recyclage des déchets et les portraits de famille ;
- Développement de l'investissement de la Province dans le crowdfunding, financement participatif ;
- Déclinaison de ça balance dans de nouvelles disciplines (Hip Hop) ;
- Accentuer les relais/actions avec les Centres Culturels de la Province ;
- Développement de la Fondation pour l'Art et la Culture en Province de Liège.

6. LE SPORT

Engagements :

Le sport constitue un axe important pour l'épanouissement et le bien-être des citoyens.

Si la province est reconnue comme une terre de talents dans ce domaine, c'est parce qu'elle déploie une politique active et de proximité, se basant sur une connaissance pointue des besoins et possibilités des acteurs de terrain. Partenaire des structures existantes (fédérations, associations et clubs sportifs, villes et communes), elle développe également ses propres projets novateurs, notamment en termes d'infrastructures performantes voire parfois uniques.

Pour le PS, la Province doit poursuivre sur cette base en utilisant davantage, aux côtés d'infrastructures de qualité, les nouvelles technologies pour permettre, sur l'ensemble du territoire, le développement de l'initiation au sport pour tous mais aussi de la formation, du perfectionnement sportif et de l'accueil de compétitions de haut niveau.

Propositions :

- Poursuivre l'initiation au sport pour tous par le développement de l'académie provinciale des sports ;



- Renouveler les conventions d'objectifs avec diverses Fédérations sportives provinciales dans le but de soutenir leurs actions de formation des jeunes (en rugby, football, tennis de table, basket-ball...) ainsi que les conventions de partenariats avec divers clubs professionnels ;
- Continuer à assurer la complémentarité entre le sport amateur et le sport professionnel en apportant un soutien significatif aux évènements sportifs internationaux qui font la réputation de la Province de Liège ;
- Maintenir le haut niveau des infrastructures sportives existantes qui présentent un caractère supracommunal fondamental ;
- Poursuivre et développer des actions afin de promouvoir les valeurs du sport et son éthique.

7. LA SANTE

Engagements :

Un travail de prévention important doit être mené auprès des citoyens en matière de santé. Par ailleurs, l'accès à la santé doit être garanti à tous. Outre les initiatives prises à d'autres niveaux de pouvoir pour améliorer l'accessibilité et la qualité des soins de santé, notre objectif est de multiplier les actions de promotion de la santé et de bien-être des citoyens. Pour le PS, l'objectif est de réduire la fracture sanitaire en soutenant toutes les initiatives permettant un accès aux soins pour tous.

Propositions :

- Soutenir un réseau de maisons médicales permettant à tout un chacun de disposer de soins de santé de qualité sur tout le territoire provincial ;
- Soutenir les diverses initiatives pour encadrer médicalement la consommation de drogues ;
- Etablir des contacts réguliers avec les CPAS de la Province afin de les aider dans les démarches d'informations et de prévention ;
- Soutenir la reconnaissance de l'hélicoptère de Bra-sur-Lienne auprès des autorités compétentes ;
- Développer la prévention et l'information en cohérence avec les actions menées dans les autres niveaux de pouvoir.

8. LE SOCIAL

Engagements :

La réduction des inégalités sociales, la cohésion sociale et le vivre-ensemble sont des objectifs prioritaires pour le PS. Il nous appartient de mettre en œuvre des projets progressistes en faveur de la réduction des inégalités et d'une cohésion sociale renforcée.

Propositions :

- Étendre à l'ensemble du territoire provincial la promotion de dispositifs d'accessibilité à l'ensemble des lieux de vie pour les personnes à mobilité réduite ;
- Accentuer le soutien de la Province aux Agences Immobilières Sociales (AIS) ;
- Pour chaque organisation portée par la Province de Liège et pour chaque service proposé, veiller à proposer la gratuité ou un tarif modéré ainsi que l'accessibilité pour tous ;
- Etablir des synergies entre les CPAS de la Province de Liège ;
- Soutenir le développement d'un réseau de taxi social accessible aux personnes à mobilité réduite sur l'ensemble du territoire.

9. LE TOURISME

Engagements :

En Province de Liège, le tourisme est considéré comme un enjeu économique fondamental.

Grâce au PS, le tourisme en Province de Liège a fortement évolué ces douze dernières années. Ainsi, la Fédération du Tourisme de la Province de Liège (FTPL) a entrepris un virage audacieux et s'est doté de missions nouvelles pour participer pleinement au développement du poids économique aux côtés des autres organismes touristiques et des acteurs privés du territoire.

C'est donc tout naturellement que le PS entend poursuivre sur la même voie, tout en développant de nouveaux axes pour la destination « Province de Liège ».

L'objectif principal est de faire de la Province de Liège la 1^{ère} destination wallonne et ce grâce à la FTPL.



Propositions :

- Renforcer les moyens et les actions du département de tourisme réceptif sur les trois segments (individuels, groupes et tourisme d'affaires) ;
- Intensifier le travail de démarchage sur les marchés prioritaires et émergents ;
- Finaliser les grands chantiers : le schéma cyclable en points-nœuds, les aménagements liés au tourisme fluvial le long de la Meuse liégeoise et la sensibilisation à l'accueil des Personnes à mobilités réduites (PMR) par le biais d'actions de référencement et par des soutiens à l'équipement ;
- Entamer de nouveaux chantiers d'ingénierie touristique au niveau des cinq lacs de l'arrondissement de Verviers et du schéma d'implantation d'aires pour motor-homes sans oublier l'opportunité de mettre en place un réseau de points-nœuds pédestres sur tout ou partie de la province ;
- Créer des circuits permanents de trail sur les régions les plus vertes et les plus vallonnées pour cette activité respectueuse de l'environnement ;
- Rénover les caillebotis dans les Hautes Fagnes en favorisant le maintien de ces structures en concertation avec le DNF, les communes et le parc naturel d'une part et d'autre part le musée du Château fort de Logne en mettant en valeur ses précieuses collections pour faire de celui-ci un incontournable sur la thématique médiévale en Wallonie ;
- Continuer la rénovation du Château de Jehay.

10. L'AGRICULTURE ET LA RURALITE

Engagements :

Pour le PS, il faut créer un lien entre les communes rurales et les centres urbains. Chaque commune doit pouvoir créer des activités économiques et renforcer la cohésion sociale autour de son identité propre.

Il est essentiel de se battre pour une agriculture durable et inclusive en soutenant les petites exploitations diversifiées et créatrices d'emplois. Il faut également soutenir une alimentation de qualité et assurer le respect de l'environnement dans nos campagnes.

Propositions :

- Veiller à un équilibre et à une complémentarité des services entre les noyaux urbains et les territoires ruraux afin de faire de la Province de Liège une Métropole européenne ;



- Création d'un réseau mobile et de halles locales de distributions des produits issus des circuits courts ;
- Privilégier et encourager la production locale ;
- Sensibiliser et promouvoir l'évolution des techniques agricoles (potager ou jardin collectif, culture respectueuse de l'environnement) ;
- Apporter une aide au développement des coopératives agricoles à finalité sociale ;
- Améliorer l'offre de formations aux agriculteurs (aide à la recherche et à l'introduction de demande de subsides régionaux et européens, diversification de leur production, SMART Farming...) ;
- Ouvrir une réflexion avec les différents acteurs de terrain pour répondre aux besoins environnementaux en termes de préservation de la biodiversité en province de Liège notamment en aidant les apiculteurs à élever et protéger leurs ruchers, en développant l'apiculture urbaine et la lutte contre les prédateurs des abeilles.

11. AIDES AUX COMMUNES

Engagements :

Aujourd'hui, les communes disposent de moyens de plus en plus réduits. Pour réaliser d'importants projets dépassant les frontières communales et pourtant nécessaires à l'amélioration du quotidien des citoyens, il est indispensable de privilégier une vision d'ensemble et de mutualiser les ressources.

Partenaire historique des communes et pouvoir local intermédiaire, la Province dispose de ressources humaines, matérielles, financières et d'une expertise qui permettent de développer une large politique de soutien aux communes au bénéfice des citoyens.

Propositions :

- Accentuer les initiatives de la Province pour établir des marchés groupés pour les 84 communes de la Province ;
- Soutenir les communes dans les initiatives de développement durable ;
- Renforcer les aides que la Province peut dispenser aux communes ;
- Renforcer les synergies avec les Collèges et Conseils communaux ;
- Continuer le développement d'initiative visant à structurer en réseau le territoire provincial. (ALEPH pour les Bibliothèques, la cartographie...) ;



- Faire évoluer Liège Europe Métropole et son articulation avec les Conférences d'arrondissements ;
- Proposer des contrats de ruralité ou des contrats de villes aux communes afin d'accentuer les collaborations particulières ;

12. LA SECURITE CIVILE

Engagements :

Tout pouvoir public doit garantir la sécurité de ses concitoyens par les moyens et compétences dont il dispose. La Province a en la matière un rôle à jouer notamment par le biais de la formation des personnels de sécurité et d'urgence (voir point 4) mais aussi en proposant des solutions supracommunales et mutualisations des dispositifs et des coûts liés à la sécurité civile.

Propositions :

- Prise en charge par la Province des frais de fonctionnement du dispatching des pompiers (personnel, matériel, redevances, fonctionnement courant, ...) ainsi que la charge de l'emprunt pour la construction du bâtiment ;
- Développer des services au profit des zones de secours (exemple : nettoyage des tenues feu pour lequel une étude est en cours, marchés publics, ...) ;
- Intensification des formations à destination des métiers de la sécurité (voir point 4).

13. LA COMMUNAUTE GERMANOPHONE

Depuis plusieurs années, un accord de coopération est établi entre la Communauté Germanophone, la Province de Liège et la Conférence des Bourgmestres des communes germanophones. Il définit et développe leurs relations dans des matières telles que l'enseignement, la formation, la culture, le sport ou encore la santé.



Parmi les points précis de cet accord : formation des aspirants pompiers et des agents des services publics germanophones, soutien aux associations culturelles et aux centres culturels ainsi que concertation avec le Ministre de la Communauté germanophone de la Culture ou encore collaboration avec l'Agence du Tourisme de l'Est de la Belgique.

Le PS souhaite établir le bilan de cet accord afin d'en rédiger un nouveau dans l'intérêt des habitants des communes germanophones et de l'entièreté du territoire de la Province de Liège.

14. LES AINES

Engagements :

L'allongement de la vie nécessite de repenser l'ensemble des politiques locales pour tenir compte de l'évolution démographique. Des seniors connectés, ouvert à la culture, au sport, au tourisme et à l'occupation de l'espace public favorise un vivre ensemble et une économie génératrice d'emplois.

Propositions :

- Constituer un Conseil provincial consultatif des aînés ;
- Soutenir un réseau de transport social pour les aînés et les personnes handicapées (voir point 8) ;
- Créer la compétence des aînés au Collège provincial afin qu'une politique complémentaire et cohérente soit proposée dans les années à venir ;
- Intensifier les actions envers les aînés dans l'ensemble des Départements provinciaux.

15. LES JEUNES

Engagements :

Par la diversité de ses compétences, la Province peut apporter des réponses appropriées aux préoccupations des divers publics jeunes. Une quantité impressionnante de services provinciaux leur est offerte pour s'instruire, se



former, s'engager, être accompagné durant leur parcours de jeunes personnes qui se construisent et qui découvrent la vie.

Cela doit leur permettre de développer leurs connaissances, leurs réflexions, leur esprit critique, et leur créativité, notamment en leur donnant accès à des loisirs variés et valorisants.

Propositions :

- Rester attentif en permanence à l'évolution rapide des attentes et des besoins des jeunes afin de proposer des services qui répondent à leurs attentes ;
- Développer le E-Sport et des projets liés au numérique ;
- Intensifier les collaborations avec les Maisons de jeunes du territoire de la Province ;
- Mise à disposition de budgets participatifs à destination des jeunes ;

16. L'ECOSOCIALISME

Engagements :

La Province est primordiale pour ancrer l'écosocialisme dans notre société et impliquer les citoyens. En tant qu'acteur public, la Province doit montrer l'exemple dans une volonté de développement durable.

Dans le cadre du projet écosocialiste porté par le PS, le développement du territoire vise à améliorer la qualité de vie des habitants, à réduire l'empreinte environnementale des activités humaines, à créer des emplois et des activités locales, à favoriser les liens sociaux et à se réappropriier l'espace public. Cette approche écosociale combat les fractures géographiques et les inégalités liées à la configuration du territoire, en s'appuyant entre autres sur les politiques de rénovations urbaine et de développement rural. Elle tient également compte des impacts liés au réchauffement climatique et à l'évolution démographique, et veille à utiliser les ressources naturelles disponibles avec parcimonie.

Propositions :

- Développement de réseaux de circuits-court ;
- Mise en œuvre d'une stratégie de développement durable à l'échelle supracommunale ;
- Mettre à jour le cadastre énergétique des bâtiments publics provinciaux ;



- Continuer à équiper les bâtiments provinciaux d'un dispositif basse énergie ;
- Encourager les collaborateurs provinciaux à utiliser les transports en commun ;
- Maintenir les critères éthiques, sociaux et environnementaux dans les cahiers des charges des marchés publics.

17. L'ECONOMIE

Engagements :

La Province de Liège, deuxième employeur de son territoire se doit de participer activement au développement économique de celui-ci (voir point 1).

Par ailleurs, l'Agence de Développement Economique pour la Province de Liège (SPI) a conforté sa position d'opérateur de développement économique sur le territoire en continuant d'offrir des possibilités d'implantation aux entreprises. Elle gère à présent 60 parcs d'activités économiques, 45 bâtiments relais et 15 espaces entreprises.

Les solutions pour les entreprises ont aussi été diversifiées (extension du parc scientifique, nouveaux îlots d'entreprises, extension et création de zones d'activités économiques mixtes, industrielles et spécialisées).

Elle a également mis en place des outils d'observatoire du territoire visant à mettre en place la coordination des opérateurs de développement économique sur le territoire provincial, ou encore, en déterminant les potentialités d'installation d'activités.

Propositions :

- Garantir la présence de la Province au sein de la SPI pour poursuivre cette nécessaire coordination économique entre les collectivités et les entreprises ;
- Mettre tout en œuvre pour que la SPI puisse apporter une réponse aux diverses évolutions des besoins de ce territoire et de ses acteurs, tant en termes d'accueil des entreprises que de soutien à des projets complexes ou à portée supracommunale ou encore d'observatoire et d'acteur territorial ;
- Continuer à défendre le modèle intercommunal tout en rationalisant et en clarifiant les attributions de compétences entre les différents niveaux de pouvoirs publics.

18. LE SCHEMA DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

Engagements :

Le schéma de développement territorial est un projet de développement et de régénération du territoire provincial liégeois suivant cinq axes : l'écologie, l'urbanisme, l'économie, la mobilité et le tourisme.

Il est tourné vers l'horizon 2040 tout en proposant des réalisations concrètes concertées avec l'ensemble des forces vives liégeoises.

Propositions :

Dans les années à venir, 7 grands chantiers sont sur la table afin de porter des projets supracommunaux qui suivent les fils conducteurs du Schéma de développement territorial.

- L'eau : une thématique d'excellence et un enjeu d'image pour la Province ;
- Vélotourisme : une stratégie de portée eurégionale ;
- Projet alimentaire territorial : au service d'une agriculture diversifiée ;
- Centralités, pôles gares et cœurs de villages : outil de connaissance et de soutien à l'innovation en matière d'urbanisme et d'habitat ;
- Coordination de la mobilité en province de Liège ;
- Mobilités alternatives : soutien aux initiatives de mobilité alternative ;
- Numérique : développer le numérique au service de tous.